

## ECHOS DES ASSOCIATIONS

### Amicale des Sapeurs-Pompiers

Nous remercions tous les participants et les généreux donateurs de la Foire à tout. L'amicale a récolté la somme de 133 € lors de cette journée. Merci à la municipalité pour sa participation.

### Club Bouliste Bolhardais

Le challenge 2014 a été une nouvelle fois remporté par M. MULOT Jean Luc et la meilleure jeune joueuse est Melle Dupuis wendy. La journée s'est passée dans la bonne humeur.

### Forum des Associations

6 septembre 2014 de 10h à 17h  
Toutes les infos sur vos Associations Bolhardaises, horaires, tarifs, lieux....

### Bibliothèque

Attention, horaires d'été du 1 juillet au 31 août 2014

Lundi, 16h - 18h, mercredi, 10h-12h et 15h-17h, vendredi, 16h - 18h  
Fermée en août le mercredi après-midi.

### AJC

L'AJC convie les enfants nés à partir de l'année 2009 qui souhaiteraient découvrir et s'inscrire l'an prochain au football, les mercredi 18 et 25 Juin à 14h au stade de Football. Un goûter conclura aussi la saison pour les Débutants, Pré Poussins et Poussins lors de ces journées.

### État Civil

NAISSANCE : 15/04 : BONTÉ Sacha

DÉCÈS : 17/05 : M. PLANQUAIS Jean  
22/05 : Mme GOMARIN Émilienne  
veuve FRENEHARD



## A vos AGENDAS



### Juin 2014

7, 8, 9 AJC Foot Tournoi de Pentecôte  
13 et 14 Nouvelle Pagaille  
14 Enfants de Maupassant, Kermesse école  
20 et 21 Gala de danse  
27 et 28 Nouvelle Pagaille

### Juillet 2014

4 Pot de fin d'année et Remise des dictionnaires aux CM2 par les « Enfants de Maupassant »  
12 et 13 Concentration Tuning, Espace Jean Moulin  
14 Fête Nationale : apéritif citoyen, concours de pétanque, structure gonflable, bal populaire et Feu d'Artifice  
26 et 27 Scrabble TH2

### Août 2014

31 AJC, les 90 ans  
31 Les Amis de la Chapelle, Fête de la Moisson

## Rentrée scolaire

### École Primaire Maupassant

#### Classes Maternelles

- Mardi 2 Septembre 9h00 Petite Section
- Mardi 2 Septembre 13h30 Petite et moyenne Section
- Mercredi 3 Septembre 9h00 Petite, Moyenne et Grande Section

#### Classes Élémentaires

- Mardi 2 Septembre 9h00 CP, CE1, CE2, CM1 et CM2

### Collège Jean Delacour, Clères

- Mardi 2 Septembre 8h30, 6ème
- Mercredi 3 Septembre, 5ème, 4ème, 3ème à 8h30

### Lycée de la Vallée du Cailly

#### à Déville lès Rouen

- Mardi 2 septembre pour les secondes et les BTS à 9h
- Mercredi 3 septembre pour les 1ère à 10h et les terminales à 9h. (sous réserve du ministère)

Ainsi s'achève le dernier numéro du Bolhard Infos. C'était le numéro 117 C'est en 1998, que parut le premier numéro, initié par Mme Couvelard, maire. Depuis 16 années, ce bulletin d'information communale vous informe de l'actualité de votre village. Bon été à tous ; je vous donne rendez-vous lors des différents événements estivaux et festifs : 14 juillet, fête de la moisson, 90 ans de l'AJC...

Rv en septembre avec Bosc le Hard MAG.

Philippe VINCENT



## Le mot du Maire

Réuni le 22 avril et le 15 juin, le Nouveau Conseil municipal s'est mis au travail. Les commissions municipales sont mises en place, les conseillers municipaux sont élus à la Communauté de Communes et dans les différents syndicats intercommunaux.

Le vote des différents budgets, l'organisation des nouveaux rythmes scolaires, l'amélioration de la sécurité routière, le suivi des chantiers, l'organisation des élections européennes, l'avancement des travaux et des aménagements notamment dans les espaces verts, le fleurissement, le renouvellement de matériel de cuisson dans le restaurant scolaire l'organisation de la foire à tout, la préparation du 14 juillet... les dossiers sont nombreux, les projets sont multiples mais votre conseil municipal ne manque pas de dynamisme et d'enthousiasme.

Les subventions exceptionnelles votées à l'occasion des 25 ans du Comité de Jumelage et des 90 ans de l'AJC, le soutien logistique des employés municipaux lors de manifestations (tournoi de Pentecôte, kermesse, galas de danse...) montrent la volonté de la municipalité de rester un partenaire constructif auprès de ses associations.

La toute nouvelle commission en charge de la communication a décidé de faire évoluer les deux bulletins d'information communale **Bolhard Infos**, mensuel et **Petit Bolhardais**, annuel, en un seul : **Bosc-le-Hard Mag**. Il sera trimestriel. Vous y retrouverez toutes les infos municipales (Etat civil, adresses utiles, décisions du Conseil Municipal...), l'agenda du trimestre et l'actualité bolhardaise (vie associative, manifestations, animations...) Nos commerçants et artisans pourront y faire des annonces publicitaires. Ainsi, en septembre, vous recevrez votre nouveau bulletin communal, en couleur et illustré. Vous y retrouverez toutes les infos nécessaires pour la rentrée scolaire.

D'ici là, au nom des 18 conseillers municipaux, je vous souhaite à tous un bon été, sous le soleil du Bolhard ou ailleurs, rempli de moments chaleureux, d'instantes intenses et festifs mais aussi de petits plaisirs au quotidien.  
Bonne lecture

Cordialement  
PHILIPPE VINCENT



## 14 JUILLET

La Municipalité vous convie aux festivités du 14 juillet

11h30 - Cérémonie commémorative et Apéritif citoyen offert à tous devant la mairie.

14h - Concours de pétanque

A partir de 18h30 Bal avec Orchestre «AUTHENTIC» devant la mairie ou dans la Salle des Loisirs selon la météo

et structure gonflable gratuite pour les enfants. Des plateaux-repas vous sont proposés. Crudités/salade piémontaise/viande froide/fromage/pain/dessert / 7,50 €.

Pensez à réserver votre plateau en mairie avant le jeudi 10 juillet.

22h30 - départ de la retraite aux flambeaux

23h - Feu d'artifice musical au stade

Les restaurants Bolhardais vous accueilleront et vous proposeront leur menu habituel, comme chaque année. (Renseignement auprès des restaurateurs)

## Le CENTRE de loisirs été

3 à 17 ANS

7 JUILLET AU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2014

Ecole de Bosc le Hard - 9h00 - 17h00  
Garderie 8h00 - 9h00 et 17h00 - 18h00

## Réunion d'information le mercredi 25 juin 2014 à 18h30 à Bosc le Hard (salle bleue à côté de la Poste)

TU VEUX T'AMUSER ?  
ALORS VIENS VITE T'INSCRIRE !

Activités : - Projet master chef - Light Painting  
- Piscine Accrobranche - Nuittée - Lance ball  
- Parc de Clères - Equitation - Atelier les experts  
- Parc Bagatelle...

SPECTACLE DE L'Art dans toute sa splendeur...  
Date limite d'inscription : 02 juillet 2014

## Principaux résultats aux élections Européennes

NORD-OUEST en %	
Inscrits	6601676
Abstentions	56,99
Votants	43,01
Blancs ou nuls	4,23
Exprimés	41,19
FN	33,51
UMP	19,97
UDI/MODEM	9,38
PS	11,78
Debout la France	4,15
Front de gauche	6,38
EE	7,15

FRANCE en %	
Inscrits	46555253
Abstentions	57,57
Votants	42,43
Blancs ou nuls	4,04
Exprimés	40,72
FN	24,95
UMP	20,79
UDI/MODEM	9,90
PS	13,98
Debout la France	3,70
Front de gauche	6,33
EE	8,91

BOSC LE HARD en %	
Inscrits	1127
Abstentions	55,90
Votants	44,10
Blancs ou nuls	2,22
Exprimés	41,88
FN	33,90
UMP	24,36
UDI/MODEM	9,11
PS	8,05
Debout la France	7,20
Front de gauche	4,87
EE	3,18

FN : Front National :  
Mme LE PEN Marine  
UMP : Union pour un mouvement populaire : M. LAVRILLEUX Jérôme  
UPR : Union populaire républicaine : M. GRISON François-Xavier  
UDI/MODEM : M. RIQUET Dominique  
PS : Parti socialiste : M. PARGNEAUX Gilles  
DF : Debout la France : M. TANGUY Jean Philippe  
FG : Front de gauche : M. HENIN Jacky  
EE : Europe Ecologie : Mme DELLI Karima

### • Elections sénatoriales

Le Sénat est une institution de la Vème République. Il forme, avec l'Assemblée Nationale, le Parlement français. À ce titre, il vote la loi, contrôle l'action du gouvernement et évalue les politiques publiques. Ses pouvoirs sont fixés par la Constitution. Les sénateurs français sont élus pour six

ans au suffrage universel indirect. Le renouvellement du Sénat se fait par moitié tous les trois ans. Le vendredi 20 juin, le conseil municipal se réunira de manière exceptionnelle afin de procéder à la désignation des grands électeurs en vue des élections sénatoriales qui se tiendront le 28 septembre 2014 en préfecture.

## Infos Jeunesse

### Rythmes Scolaires

A partir de la rentrée de septembre 2014, le groupe scolaire Guy de Maupassant appliquera la réforme des rythmes scolaires.  
**Nouveaux horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 15h45** (garderie de 7h30 à 9h et de 15h45 à 18h15 - **Mercredi : 9h00 à 12h00** (garderie de 7h30 à 9h et de 12h à 13h si plus de 10 enfants)

La Municipalité propose deux journées d'activité de 15h45 à 16h30



- le mardi (Jeux collectifs, bibliothèque, atelier cirque, Goûter Animé pour les maternelles)
- le jeudi (Bibliothèque, Scrabble, Goûter Animé).

Coût : 10€ pour une période de 6 semaines sur la base d'une journée d'activité dans la semaine.

NB : le Ludisports, proposé par le Département au travers de la COMCOM du Bosc d'Eavy, n'entre pas dans le cadre des activités périscolaires de la Commune. Il continuera l'an prochain comme cette année le jeudi à 15h45.

Dans un moment de fortes contraintes budgétaires, la Commission Enfance et Affaires scolaires a organisé ce dispositif qui, je l'espère satisfera le plus grand nombre. Evidemment un bilan d'étape aura lieu dès octobre et des modifications pourraient avoir lieu.

*Stéphane Gondard, adjoint au maire chargé des affaires scolaires*

### École Maupassant

Vendredi 4 juillet à 17h30 lors du pot de fin d'année, L'association Les Enfants de Maupassant remettra aux élèves de CM2 quittant l'école de Bosc le Hard un dictionnaire. L'outil de travail qui demeure indispensable. Merci aux parents d'élèves organisateurs et félicitations aux futurs collégiens !

## Élections

### à la communauté de communes

**Sylvie Stienne** 2<sup>ème</sup> vice-présidente en charge de la Petite Enfance, la Jeunesse et les Actions Sociales.

**Philippe Vincent** : Commission voirie, cadre de vie, tourisme

**Philippe Peckre** : Commission finances, appel d'offre

**Michel Leblanc** : Commission technologie, Communication, Environnement

**Pascale Varin** : Commission développement économique et aménagement de l'espace

Vous trouverez tous les informations intercommunautaires dans le journal de la CCBE, les Echos.

## La Sécurité routière

Le stationnement ne doit pas contraindre les piétons à emprunter la chaussée pour contourner un véhicule stationné sur un trottoir ou toute zone matérialisée comme telle, constituant ainsi un risque pour l'usager et la responsabilité du propriétaire du véhicule. Pensez aux enfants, aux personnes à mobilité réduite ou en fauteuil roulant, merci de votre bienveillance à ce sujet.

### Limitation de vitesse à 30 km/h rue Villaine

Le panneau 30 km/h fixé sous la signalétique du plateau ralentisseur renseigne la vitesse de franchissement de ce dernier, il ne matérialise pas le début d'une zone 30. Une fois le plateau franchi, la vitesse de circulation est de nouveau 50 km/h.



## Travaux

### Toiture gymnase

La réfection de la toiture du gymnase après désamiantage touche à sa fin, la salle sera de nouveau opérationnelle et accessible à la mi-juin pour tous. Ses abords, endommagés par les engins de chantier seront remis en état. L'étude de l'aménagement de l'accès au gymnase et la création de places de parking sont en cours.

### Arrachage des arbres rond-point Saint Jean

Comme vous avez pu le constater, les travaux en vue de l'aménagement à l'entrée sud de la commune ont permis, par l'arrachage des thuyas, de mettre en valeur le patrimoine communal : le monument aux morts et le pressoir du rond-point Saint-Jean. Jusqu'alors caché par la végétation, celui-ci a retrouvé un peu de sa superbe. Ces premiers travaux constituent d'ores et déjà la première phase d'aménagement d'un nouveau rond-point plus sécurisé et intégré au paysage.

### Arrachage des haies Espace Michel Gluntz

Dans le même esprit l'Espace Michel GLUNTZ a fait l'objet d'un toilettage. En effet l'arrachage des arbustes qui envahissaient le site ouvre de nouvelles perspectives et annonce les prémices d'une future aire de jeux et d'un City Park.

D'autres travaux, moins visibles mais non de moindre importance ont été réalisés ; pour ne citer que la réfection des cuisines de la cantine scolaire avec l'installation très prochaine d'un nouveau piano de cuisson mais également la réfection des vestiaires du stade de football, et bien d'autres encore ...

Cette liste n'est pas exhaustive et il reste encore beaucoup à faire.

Je souhaite pour conclure féliciter les employés communaux qui œuvrent chaque jour à la réalisation de ces projets tout comme le fleurissement du centre bourg auquel ils ont apporté cette fois encore qualité et inventivité

*Philippe PECKRE, Premier adjoint chargé des travaux.*



## Nos amis les bêtes

### Rappel aux propriétaires de chiens

• Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Le non ramassage des déjections de son chien fait encourir à son maître une amende de 35€, sur la base de l'article R632-1 du code pénal. Merci aux propriétaires pour leur civisme.

• La loi impose que les chiens soient tenus en laisse sur la voie publique et dans les lieux publics

(y compris l'aire des bassins versants, parcours de santé,...). Vous risquez une contravention de 1<sup>ère</sup> classe (maximum 38 €) voire de 2<sup>e</sup> classe (maximum 150 €) si votre animal est un chien de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> catégorie. Dans ce cas, il doit être également muselé.

### Rappel aux propriétaires de chats

Plusieurs personnes se sont plaintes de la prolifération de chats errants. Afin de maîtriser leur population croissante sur le territoire communal, nous ne pouvons qu'inciter les propriétaires à faire stériliser leur animal.



## L'Environnement

### Brûlage des déchets par un particulier

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers : la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, de taille de haies et arbustes, de débroussaillage, les épiluchures...

Brûler ses déchets verts dans son jardin est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€.

### Horaires déchetterie

HORAIRES D'ETE des déchetteries DU 2 MAI AU 31 OCTOBRE 2014 - 02.35.83.21.24			
		Bosc le Hard	Les Grandes Ventes
Lundi	14h-17h	OUVERT	
Mardi	14h-17h		OUVERT
Mercredi	14h-17h	OUVERT	
Jeudi	14h-17h		OUVERT
Vendredi	14h-18h	OUVERT	OUVERT
Samedi	9h-12h/ 14h-18h	OUVERT	OUVERT

### Heures d'usage extérieur

#### des outils bruyants

(Tondeuse, tronçonneuse, perceuse, bétonnière et tout autre outil bruyant)

Lundi/mardi/mercredi/  
jeudi/vendredi

• 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30

Samedi

• 9h à 12h et de 14h à 18h

Dimanche et jours fériés

• 10h à 12h

### • Bilan 1er mai

La réservation des places a battu son record avec 125 exposants pour 550 mètres linéaires mais la météo peu clémente du matin a eu raison de quelques désistements.

Un grand merci aux bénévoles pour l'organisation de cette manifestation.

RV est d'ores et déjà pris pour le 1er mai 2015

## Quelques news

### • Panneau Electronique d'information

Après délibération du Conseil Municipal le jeudi 5 juin, il va être mis en place un panneau électronique d'informations communales pour la rentrée de septembre au plus tard. Il sera disposé devant la mairie, au niveau de l'accès à la salle des loisirs. Vous pourrez y lire toutes les infos dont vous avez besoin.